

## BOURSE D'ÉTUDES DOCTORALES EN DROIT FISCAL DE LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

<b>Objectif</b>	Soutenir financièrement une étudiante ou un étudiant inscrit au programme de doctorat en droit à la <b>Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke</b> qui se spécialise en <b>droit fiscal</b> et se destine à la carrière professorale.
<b>Valeur</b>	Une bourse totale de <b>20 000 \$/année</b> pendant <b>4 ans</b> (incluant la bourse d'admission au doctorat) à compter de l'automne 2018, sujette aux modalités ci-dessous.
<b>Niveau d'études</b>	3 <sup>e</sup> cycle (doctorat)
<b>Statut étudiant</b>	Étudiant(e) à temps complet au doctorat en droit
<b>Critères d'admissibilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être étudiant(e) ou débiter des études supérieures au doctorat en droit au cours de l'automne 2018 à l'Université de Sherbrooke</li> </ul>
<b>Critères de sélection</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Qualité du dossier académique</li> <li>Aptitudes pour la carrière professorale</li> <li>Capacité à établir et maintenir de bonnes relations interpersonnelles, un sens de la collaboration et des habiletés au travail d'équipe</li> <li>Qualités de leadership, d'initiative et une excellente capacité de communication</li> </ul>
<b>Modalités de la bourse</b>	<p>Afin de maintenir son statut, il est attendu que le titulaire de la bourse doctorale en droit fiscal :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>se consacre exclusivement à ses études doctorales pendant qu'il bénéficie de ce statut, sauf autorisation écrite du vice-doyen(ne) à la recherche et aux études supérieures;</li> <li>remette annuellement un rapport d'avancement de ses travaux au vice-doyen(ne) à la recherche et aux études supérieures, à l'intérieur duquel le boursier devra démontrer que ses travaux progressent selon l'échéancier normal du programme de doctorat;</li> <li>autorise son ou ses directeurs de recherche à échanger avec le vice-doyen(ne) à la recherche et aux études supérieures sur la progression de ses travaux;</li> <li>s'établisse en résidence à la Faculté pendant qu'il bénéficie de la bourse. À cette fin, la Faculté fournit au boursier un bureau et l'accès aux ressources documentaires nécessaires à la poursuite de ses travaux.</li> </ul> <p>Le cumul des bourses est autorisé jusqu'à concurrence de 35 000 \$. En cas de dépassement, la présente bourse, en priorité sur toute autre bourse, sera réduite.</p>
<b>Documents à fournir</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lettre de présentation</li> <li>Curriculum vitae</li> <li>Relevés de notes universitaires</li> <li>Deux (2) lettres de recommandation acheminées directement par le répondant à la direction facultaire</li> </ul>
<b>Date limite</b>	<p>La date limite pour soumettre sa candidature auprès du vice-décanat à la recherche et aux études supérieures (<a href="mailto:vd-rech.droit@usherbrooke.ca">vd-rech.droit@usherbrooke.ca</a>) est fixée au <b>vendredi 10 août 2018, 16 h</b>.</p> <p>Seules les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s en entrevue par la Faculté.</p> <p>La Faculté se réserve le droit de ne pas attribuer la bourse en l'absence d'une candidature jugée satisfaisante.</p>